



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

### PROCES VERBAL de la SEANCE du mercredi 16 mars 2022

Le mercredi seize mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente trois, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Les règles sanitaires imposées par la situation actuelle ont été rappelées à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

**Présents :** Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Michel GORDOT, Virginie BOYER, Daniel SAUVAGE, Céline DURAND, David MIDDIONE, Nathalie LEFEVRE, Patrick LECOMTE, Christel FIETKAU, Karine COMBE, Michaël DUREZ, Yvelise ROPTIN, Yann RICHE, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ

**Absents excusés :** José PASQUALETTI

**Pouvoir(s) :** José PASQUALETTI à Virginie BOYER

Madame Karine COMBE est désignée comme secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'ordre du jour peut commencer.

**Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité**

#### **Ordre du jour :**

**Solidarité Ukraine :** Yann RICHE et Patrick LECOMTE se sont proposés pour organiser des réunions de travail afin de coordonner les actions en faveur des sinistrés ukrainiens. Première réunion ce vendredi 18 mars 2022 en mairie. Les élus et les administrés pourront se joindre à eux.

**Modification simplifiée N°1 du PLU :** cette modification va permettre de régulariser quelques anomalies rencontrées depuis la mise en application du nouveau PLU

**Protection sociale complémentaire :** Cette nouvelle disposition règlementaire est présentée par Alice VILLEMAGNE et des réponses sont apportées aux élus

**Réorganisation et aménagement des horaires du service administratif :** le temps de travail des agents administratifs a été annualisé à 36,50 heures par semaine ; ceci donnera droit à 9 jours de RTT pour un temps complet.

**Arrêt de bus au rond-point de la route de Bagnols-les-Bains :** La demande de création d'un nouvel arrêt de bus au rond-point de la route de Bagnols-sur-Cèze devant le groupe scolaire en direction de Salindres a été refusé par l'Unité Territoriale d'Alès

**Nomination de rue :** l'ancienne voie ferrée sera appelée « Ancienne voie ferrée » afin de permettre de fournir des certificats de numérotation aux riverains pour leur adresse postale

**Cérémonie du 8 mai :** il est demandé aux élus de participer à cette manifestation qui aura lieu comme chaque année à 11h00 devant le monument aux morts ; seront invités les membres du CMJ et les enfants du groupe scolaire

**Fête du 14 juillet :** elle aura lieu le mercredi 13 juillet. L'apéritif sera offert par la mairie. Restauration sur place sur réservation. Jeux et jouets pour les enfants. Concours de boules. Orchestre Christian Yann.

**Révision du délai d'attente pour la plateforme à végétaux :** en raison de l'assouplissement des règles sanitaires pour la Covid-19 et du fait de la dépose réalisée à présent sur une nouvelle plateforme sécurisée, il y aura lieu très bientôt de supprimer la prise de rendez-vous. De plus les végétaux déposés vont être broyés et revalorisés.

A l'étude la mise en place de dispositifs de collecte pour les bouchons, cartouches d'encre, piles, téléphones portables, ampoules, etc. sur la plateforme en plus des réceptacles disponibles en mairie

#### **Valorisation des déchets**

A l'étude, la récupération des téléphones portables, du matériel informatique, etc. en mairie

### **Ramassage des encombrants**

Après consultation des membres du conseil municipal, il a été décidé que le ramassage des encombrants serait prochainement réalisé par les services techniques de la commune. Les administrés seront informés du mode de récupération qui sera réalisé sur rendez-vous le lundi ; jour d'ouverture de la déchetterie à notre commune.

**Déclaration des indemnités des élus** : le tableau des « Indemnités de toute nature dont bénéficient les élus » pour l'exercice 2021 a été communiqué à tous les élus avant l'examen du budget.

**Organisation des élections présidentielles** : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Rappel : le bureau de vote sera installé dans le foyer. Les plannings pour la tenue des bureaux de votes seront adressés à tous les membres du conseil municipal par mail.

### **Délibérations** :

La commission des finances s'est réunie le vendredi 4 mars 2022 pour préparer le budget de la commune

#### **001/2022 - Approbation du Compte de Gestion (CG) du budget M14 de l'année 2021 :**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion du budget M14 de la commune, après s'être assuré que le percepteur a repris toutes les opérations, il précise que toutes les écritures passées pour l'année 2021 ainsi que les comptes sont conformes avec ceux établis par le percepteur.

**Voté à l'unanimité**

#### **Monsieur Gérard BANQUET se retire de la salle du Conseil Municipal**

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Conseil Municipal élit son Président : Monsieur Daniel SAUVAGE, Conseiller Municipal et Vice-Président de la commission des finances

#### **002/2022 - Approbation du Compte Administratif (CA) du Budget M14 de l'année 2021 :**

Monsieur Daniel SAUVAGE, Conseiller Municipal et Vice-Président de la commission des finances, présente le compte administratif communal du budget M14 pour l'exercice 2021 qui est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce document retrace l'exécution du budget M14 de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice :

- Un excédent de clôture en Section de Fonctionnement de :	260 510,33 €
- Un déficit de clôture en Section d'Investissement de :	77 489,42 €
- Reste à Réaliser en dépense en Section d'Investissement de :	72 000,00 €
- Reste à Réaliser en recette en Section d'Investissement de :	77 725,00 €

**Voté à l'unanimité**

#### **Monsieur le maire réintègre la salle du Conseil Municipal**

#### **003/2022 - Affectation du résultat du budget M14 de l'année 2021 :**

Au compte 1068 l'excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	243 995,06 €
L'excédent de résultat de fonctionnement reporté (ligne 002)	243 666,68 €

**Voté à l'unanimité**

#### **004/2022 – Création d'un poste d'agent de maîtrise territorial**

Conformément au tableau du centre de gestion du Gard concernant le résultat de la promotion interne 2021, Madame Catherine SALVI a été promu : agent de maîtrise à effet au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Afin de régulariser sa situation, la commune doit créer le poste dans ce cadre d'emploi.

**Voté à l'unanimité**

#### **005/2022 – Embauche d'un agent administratif à temps complet en CDD**

Ce nouvel agent effectuera les tâches de l'accueil et de secrétariat et déchargera le garde champêtre de certaines tâches administratives afin de lui permettre d'être plus présent sur le terrain

**1 voix contre, 18 voix pour**

#### **006/2022 – Frais de représentation du Maire**

Cette délibération permet au Maire d'engager des dépenses pour ses frais de représentation de la commune de Mons

**Voté à l'unanimité**

**007/2022 – Vote des 2 taxes** (Taux d'imposition des taxes directes locales bâti et non bâti)

Cette année encore la commune maintient le taux des taxes communales en vigueur depuis l'année 2017

**Voté à l'unanimité**

**008/2022 - Vote du Budget Primitif (BP) du budget M14 de l'année 2022 :**

Une note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif M14 de l'année 2022 a été remise à tous les membres du conseil municipal

Monsieur le Maire explicite les principaux chiffres de cette présentation et répond aux questions des élus

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif M14 de l'année 2022 qui s'équilibre ainsi :

En Section de fonctionnement : 1 603 586,68 €

En Section d'investissement : 1 211 256,74 €

**1 abstention, 18 voix pour**

**009/2022 – Demande de prêt**

Afin de participer aux dépenses de fonctionnement et d'investissement il est proposé de contracter auprès du Crédit Agricole

**Voté à l'unanimité**

**010/2022 – Mise en place du Compte Epargne Temps pour les agents (CET)**

Alice VILLEMAGNE informe le conseil municipal sur les modalités de ce nouveau dispositif en faveur des agents, sachant que cette démarche résulte des Lignes Directrices de Gestion (LDG) de la commune établies en 2021.

**Voté à l'unanimité**

**011/2022 – Renouvellement adhésion SIG**

L'adhésion à ce service ayant pris fin le 31 décembre 2021, une nouvelle convention doit être signée avec le SIG pour le traitement des autorisations d'urbanisme

**Voté à l'unanimité**

**012/2022 – Autorisation à M. le Maire pour demander des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental pour les travaux de réhabilitation de bâtiments communaux**

Cette délibération annule et remplace la délibération précédente n° 036/2021

**1 abstention, 18 voix pour**

**013/2022 – Demande de subvention au titre des amendes de police**

Afin d'aider au financement des travaux de mise en sécurité de l'entrée de Mons en venant de Méjannes-les-Alès, il est proposé de demander une subvention au titre des amendes de police

**Voté à l'unanimité**

**014/2022 – Demande de subvention auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)**

Afin d'aider au financement d'un terrain multisports, un plan de financement est en cours d'élaboration et une demande de subvention sera adressée auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

**Voté à l'unanimité**

**015/2022 – Projet de mise en place d'un projet de vidéo protection sur la commune**

Au regard du projet d'une installation de vidéo surveillance sur la commune pour pallier les problèmes de sécurité et d'incivilité, pour qu'une étude préalable soit réalisée, il est obligatoire que la commune se positionne sur sa volonté d'une telle installation

**2 voix contre, 1 abstention, 16 voix pour**

**016/2022 – Mise en place du fonctionnement du logiciel CONCERTO MOBILITE OPUS par la société ARPEGE concernant la restauration scolaire et l'accueil périscolaire dès la rentrée de septembre 2022**

Suite à la restitution des compétences scolaires au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de la communauté Ales Agglomération, la commune a créé une régie communale relative à la cantine et à l'accueil périscolaire.

De ce fait, devenant indépendante, la mairie doit s'équiper de nouveau logiciel pour la rentrée scolaire de septembre 2022, et a choisi la société ARPEGE pour la gestion de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire

**1 abstention, 18 voix pour**

**017/2022 – Acquisition et classement dans le domaine public communal d'une parcelle**

Afin de régulariser l'utilisation d'une partie d'une parcelle privée constituée actuellement d'un trottoir utilisé par le public

**Voté à l'unanimité**

**018/2022 – Désaffectation et déclassement du domaine public et cession d'une parcelle de terrain**

Afin de régulariser l'utilisation d'une partie d'une parcelle privée constituée actuellement d'un trottoir utilisé par le public

**Voté à l'unanimité**

**019/2022 – Adoption du référentiel M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les comptes 2023**

Le référentiel M57 va remplacer l'actuelle M14

**Voté à l'unanimité**

**020/2022 – Convention de partenariat permettant l'hébergement des données de la Commune sur le logiciel CONCERTO de la Communauté Alès Agglomération**

Pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2022

**Voté à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à vingt-heures trente-six.

Fait à Mons,  
Le mercredi 16 mars 2022

**Gérard BANQUET**  
Maire de MONS

